

Information aux agriculteurs du secteur d'irrigation de Lourtier – 01.07.2026

Canicule – Restriction de l'utilisation de l'eau d'irrigation

A la suite de l'épisode de canicule que nous vivons actuellement, l'eau disponible pour l'irrigation doit être rationnée. Dès le mercredi 01 juillet 2026, les tours d'eau sur les secteurs d'irrigation seront mis en place afin de limiter la consommation d'eau et permettre à chaque exploitant d'arroser ses prés.

La sectorisation et les jours d'arrosage sont les suivants :

Secteur Lourtier - haut

Arrosage les lundis et mardis, dimanche libre

Secteur Lourtier - milieu

Arrosage les mercredis et jeudis, dimanche libre

Secteur Lourtier – bas

Arrosage les vendredi et samedis, dimanche libre

Ces mesures sont valables jusqu'à nouvel avis. Nous vous remercions pour votre collaboration et le respect de ces restrictions.

En cas de questions, ALTIS se tient volontiers à votre disposition au 027 777 10 01.

Restriction irrigation 2026

Date d'entrée en vigueur: 01.07.2026

La sectorisation et les jours d'arrosage sont les suivants:

Ces mesures sont valables jusqu'à nouvel avis.



1:9'000

